

**Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO)
Bureau UA – Niamey**

B. P. : 878 Niamey (Niger) - Téléphone : (00227) 20 73 54 14 - Fax : (00227) 20 73 36 54

E-mail : celhto@africa-union.org – Site Web : www.celhto.org

PROGRAMME COLLECTE DES SOURCES ORALES

APPEL À CANDIDATURES POUR PETITES SUBVENTIONS (Édition 2020)

Le Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO), bureau spécialisé de la Commission de l'Union Africaine basé à Niamey au Niger, a le plaisir d'annoncer le lancement de la troisième édition de son programme de petites bourses pour la collecte des sources orales (édition 2020).

1. PRÉSENTATION DU CELHTO

Historique

Le Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO) est un bureau spécialisé de l'Union africaine basé à Niamey au Niger, et qui a été créé en 1968. Mais, l'idée de création de ce centre remonte à 1964, lorsque, à l'appel des pays africains nouvellement indépendants, l'UNESCO adopta, lors de sa quatorzième session, le projet d'écriture d'une Histoire générale de l'Afrique (HGA). Ce projet avait pour objectif de produire et promouvoir une histoire de l'Afrique, à partir de la perspective des Africains eux-mêmes. L'HGA devait ainsi contribuer à apporter un éclairage scientifique sur l'histoire véritable des peuples africains et leurs contributions au progrès général de l'humanité. En 1966, le comité scientifique international de l'UNESCO chargé de ce projet, après avoir identifié les sources écrites, archéologiques et orales, a recommandé à l'UNESCO de « garder la plus haute priorité à l'aide en vue de la collecte, de la conservation et de l'utilisation des données de la tradition orale et de favoriser la création en Afrique de centres de documentation pour la tradition orale ». C'est ainsi que fut créé le Centre de recherche et de documentation pour la tradition orale (CRDTO) à Niamey en 1968.

Quelques années plus tard, précisément en 1974, le CRDTO de Niamey fut intégré à l'organigramme de l'Organisation de l'unité africaine sous le nom de Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO). Le centre est, de nos jours, l'Institution de référence pour la collecte et l'exploitation des données de la tradition orale en Afrique. Dès sa création, un mandat bien défini a été assigné au Centre.

Mandat

Le CELHTO a pour mandat d'œuvrer au recouvrement de l'autonomie du continent à l'égard des visions culturelles extérieures par l'affirmation d'une identité culturelle favorisant l'intégration et le développement du continent. Ce mandat, pour être opérationnel, a été décliné en objectifs.

Objectifs

- ✓ Contribuer au rayonnement des cultures africaines par la valorisation des traditions orales ;
- ✓ travailler à la reconstruction de la mémoire et de la conscience historique de l'Afrique et de sa diaspora ;
- ✓ appuyer le développement d'une ingénierie des cultures africaines ;
- ✓ soutenir la promotion des industries culturelles africaines ;
- ✓ rechercher et mettre en œuvre des stratégies spécifiquement africaines de prévention et de résolution des conflits, de maintien de la paix sociale et de la stabilité politique ;
- ✓ accompagner les approches populaires d'intégration économique, politique et socioculturelle du continent africain ;
- ✓ rechercher les valeurs, les principes et les pratiques conduisant à une véritable renaissance panafricaine ;
- ✓ entreprendre des études linguistiques, historiques et sociologiques sur les communautés africaines ;
- ✓ produire, sauvegarder et conserver tous les documents de référence sonores, écrits, photographiques et audio-visuels en traditions orales ;
- ✓ développer des programmes de convivialité avec la diaspora.

2. PRÉSENTATION DE LA SUBVENTION

D'une valeur de 1700 US dollars pour le doctorat et 850 US dollars pour le master, cette subvention sera répartie sur deux ans et ne financera pas de voyages à l'étranger.

Une fois sélectionnés, les candidats signeront avec le CELHTO une convention de subvention précisant les modalités.

3. OBJECTIFS DE LA SUBVENTION

L'objectif de ces subventions est de permettre aux étudiants en master ou doctorat de faire des collectes de terrain dans le cadre de leurs recherches. Dans cette perspective, les candidats retenus devront utiliser la subvention obtenue pour financer la recherche sur le terrain et le traitement des données collectées.

4. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Ce programme est ouvert aux étudiants africains actuellement inscrits en master ou doctorat dans une université africaine, dans le domaine des lettres, langues et arts et, d'autre part, celui des sciences de l'homme et de la société ou dans toute autre discipline qui implique la collecte des traditions orales.

Les langues de rédaction de la candidature sont le français et l'anglais.

. Le dossier de candidature comprendra :

- **le formulaire dûment rempli ;**
- **une attestation d'appui institutionnel :** Le candidat doit fournir une attestation d'affiliation institutionnelle de l'institution à laquelle il est inscrit approuvant la recherche proposée et donnant l'assurance de son appui institutionnel pendant toute la durée de la préparation du mémoire ou de la thèse. Cette attestation doit être faite sur un papier à entête de l'institution et en porter le cachet officiel, du doyen, du chef de département ou du directeur de laboratoire. Les coordonnées de la personne délivrant l'attestation doivent y être incluses. Cette personne sera contactée par le

CELHTO en cas de besoin. Les attestations d'inscription ne sont pas acceptées comme attestations d'appui institutionnel.

- **Deux lettres de référence** dont l'une signée par le Directeur de recherche et l'autre par un enseignant de la faculté.
- **un curriculum vitae** : Les candidats devront également fournir un curriculum vitae actualisé qui, entre autres, indiquera leur discipline et leur nationalité et fournira une liste de leurs récentes publications et des activités de recherche en cours dans lesquelles ils sont impliqués. L'âge limite de recevabilité des dossiers est de vingt-cinq ans pour le master et de trente ans pour le doctorat. Seuls sont recevables les dossiers des candidats ayant un profil de chercheur.

5. DATE LIMITE DE CANDIDATURES : La date limite de réception des candidatures est fixée au 15 avril 2020. Les résultats seront communiqués aux candidats le 20 mai et seront aussi publiés sur le site du CELHTO.

Les dossiers de candidature incomplets ou reçus après la date de clôture ne seront pas pris en compte.

Toutes les candidatures(ou toute autre question) devront être envoyées à l'adresse suivante : celhto@africa-union.org

Tous les candidats devront utiliser le formulaire fourni avec la présente annonce. Le formulaire de candidatures ainsi que les résultats peuvent être téléchargés à partir du site web du CELHTO (www.celhto.org)